

Santé et prévention au travail

MEDECINE PREVENTIVE

01

La santé des agents est un enjeu capital qui doit être préservé.

Les problématiques de santé au travail prennent différents aspects :


- Situations de travail potentiellement dangereuses pour la santé
- Postes de travail incompatibles avec l'état de santé de l'agent

Les collectivités doivent être attentives à ces problèmes pour ne pas être prises au dépourvu.

Vos contacts

MEDECINE PREVENTIVE

 03 81 99 36 33

 03 81 32 23 94

MEDECINS

Dr Catherine BARBIER

Dr Robert RECEVEUR

Dr Rachel SALEMBIER

Dr Catherine TYRODE MOUREY

Dr Nicole VOIRIN

Dr Muriel VUATTOUX

SECRETARIAT

Huguette MEYSSONNIER

hmeyssonnier.medecine@cdg25.org

Sylviane GRAZIU

sgraziu.medecine@cdg25.org

Nos tarifs

Collectivités affiliées :

Cette prestation est financée par la cotisation

Collectivités non affiliées :

800 € par jour

d'intervention

400 € par demi journée

d'intervention

68 € par visite isolée

Notre prestation



Le service de médecine préventive du **CDG 25** œuvre pour la préservation de la santé des agents au travail.

Outre les visites médicales périodiques et les visites de reprise ou de contrôle, les médecins de médecine préventive :

- soumettent toute mesure susceptible d'améliorer les conditions de travail
- proposent des aménagements de poste
- réalisent des visites de poste
- travaillent en lien étroit avec le service prévention sur la réalisation d'outil et de documentation à destination des collectivités.

